

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 12 (1874)
Heft: 20

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182794>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cette vue seule sera déjà un attrait pour les promeneurs du pays et pour les étrangers. Quant aux richesses botaniques à réunir dans le jardin, il sera certainement avantageux pour notre ville que les nombreux étrangers qui nous visitent puissent rencontrer là des collections toutes préparées de nos plantes alpines et se faire une idée des richesses qu'ils pourront trouver dans nos montagnes.

Mais si jusqu'à présent la formation du jardin a peu coûté, il est à désirer que nous ne soyons pas chiches pour son développement complet. L'Etat fera, nous n'en doutons pas, les sacrifices nécessaires; toutefois, dans une République, il est du devoir de tout citoyen d'aider au progrès du pays et de marquer son approbation par des témoignages un peu plus solides que de simples compliments.

Pour arriver à compléter notre jardin botanique, il faudra peu à peu le doter de serres et d'ornements qui en fassent une gracieuse promenade. Que chacun selon ses moyens apporte donc sa pite afin qu'on puisse dire de Lausanne qu'elle ne reste pas en arrière des autres villes de la Suisse. — S. B.

Si nous en croyons la *Feuille d'avis* de Ste-Croix, la fabrication de l'*extrait d'absinthe* au Val de Travers remonte aux dernières années du XVIII^e siècle. Un réfugié français, le médecin *Ordinaire*, choisit Couvet pour le lieu de son exil et le siège de son activité médicale. Il élut domicile à l'*Ecu de France*. C'était un grand original, de haute taille, dit la tradition, chevauchant partout dans le Vallon sur un petit cheval corse, connu dans la contrée sous le nom de la *Roquette*. Il employait fréquemment les panacées, en particulier l'élixir d'absinthe, composé de plantes aromatiques, dont lui seul avait le secret. Bien des gens, après en avoir fait usage, se déclarèrent radicalement guéris.

A sa mort, le docteur *Ordinaire* légua sa fameuse recette à sa servante, Mlle Grandpierre, qui la vendit aux filles de M. le lieutenant Henriod. Cultivant elles-mêmes les herbages nécessaires dans leur jardin, elles les distillaient au foyer paternel. On ne comptait alors la fabrication de l'élixir que par quelques pots qui se vendaient assez difficilement par la voie du colportage.

La recette fut ensuite vendue à M. Pernod fils, au commencement de ce siècle, et c'est de cette époque que date l'entrée de l'extrait d'absinthe dans le commerce. Les premiers introducteurs furent MM. Dubois père et fils et Henri-Louis Pernod, fils, leur parent, tous trois à Couvet. Ils n'avaient alors pour alimenter leurs alambics que les petites plantations de leurs jardins; mais peu à peu, la demande devenant plus forte, la culture des herbages fut augmentée d'autant. En 1830 les revenus des herbages pour les 4 communes de Couvet, Môtiers, Fleurier et Buttes, étaient estimés de 1,000 à 1,200 louis.

Aujourd'hui les propriétaires de Môtiers, de Boveresse et de Couvet retirent de leurs champs d'absinthe des revenus importants. Le village de Bove-

resse en vend annuellement, dit-on, pour plus de 6000 fr.; Môtiers et Couvet, proportionnellement autant.

On évalue la quantité d'absinthe qui sort annuellement des distilleries du Val de Travers à 370,000 litres.

Hélas! on compte les litres, mais on ne compte pas les victimes!...

Chacun connaît la réputation faite à l'eau de Cologne de *Jean-Marie Farina*, et la quantité prodigieuse de flacons qui circulent dans le monde entier à la faveur de cette étiquette. Mais ce qu'il y a de curieux, c'est qu'il est fort difficile de trouver le véritable et le plus ancien distillateur de ce produit, attendu que ses fabricants abondent à Cologne et ont tous pour enseigne le nom de l'inventeur, *Jean-Marie Farina*. Il en est de ceux-ci comme de la canne de Jean-Jacques Rousseau, qui existe à la fois partout et nulle part; comme de la vraie croix dont chaque chapelle de l'église romaine prétend posséder un fragment.

L'année dernière, un négociant de Lausanne se trouvant à Cologne, voulut profiter de son passage dans cette ville pour y faire emplette d'eau de Cologne. Il avise un fabricant qui, d'après son enseigne, serait le véritable et le plus ancien distillateur de la précieuse liqueur. Il admire l'organisation de son établissement où la distillation se fait sur une grande échelle et occupe un nombre considérable d'ouvriers; puis fait une commande de 400 flacons. Le marché conclu, il prend à part le grand fabricant d'eau de Cologne et lui dit:

« Maintenant que je vous ai acheté et payé 400 flacons de votre produit, dites-moi franchement une chose: Etes-vous le véritable Jean-Marie Farina ou son successeur direct? Est-ce vous qui possédez la vraie recette, la recette originelle?»

— Eh bien, répond le fabricant, puisque vous me posez la question d'une manière aussi franche, aussi loyale, j'y répondrai avec la même franchise et la même loyauté. Je ne suis pas Jean-Marie Farina, mais mon eau de Cologne égale la sienne en tous points; vous pouvez l'acheter avec confiance; la composition en est exactement la même.

— Cependant, dit le Lausannois, puisque je suis sur les lieux, je désirerais vivement connaître la maison qui peut revendiquer la paternité de l'eau de Cologne et vous me feriez le plus grand plaisir en me l'indiquant.

— La véritable maison, répond le distillateur, se trouve dans la rue de X***, n° 9. Vous trouverez là un établissement de bien modeste apparence, il est vrai, mais qui a le privilège d'avoir, le premier, doté l'hygiène de la toilette d'une eau dont personne, aujourd'hui, ne conteste l'agréable et bien-faisante efficacité.

Le Lausannois, enchanté de posséder ces renseignements, se rend sans tarder dans la rue indiquée, et tout heureux de pouvoir dire à son retour dans notre ville: « Je viens de la source même; moi seul

à Lausanne peux mettre en vente la véritable eau de Cologne de Jean-Marie Farina, » il acheta encore 300 flacons et promit à l'employé qui l'avait servi, de continuer à l'avenir des relations de commerce suivies avec sa maison.

Satisfait de cette opération et de sa précieuse découverte, M. X alla dîner dans un restaurant de Cologne, où il entra, par hasard, en conversation avec un magistrat de l'endroit. Après avoir parlé de la pluie et du beau temps, de la guerre d'Espagne, du roi de Prusse et de Mac-Mahon, ils arrivèrent à l'eau de Cologne. Le Lausannois témoigna tout le plaisir qu'il avait eu de faire un achat dans la véritable maison de Jean-Marie Farina. Mais, après quelques détails donnés par notre compatriote, ancien membre du Conseil communal de Lausanne, son interlocuteur lui fit observer qu'il était complètement dans l'erreur. Il ouvrit de grands yeux et s'écria : « Comment, monsieur, ce n'est pas la véritable!!.. »

— Hélas, non, la maison où vous avez fait votre dernier achat n'est que la succursale de celle où vous avez fait le premier.

Le brave homme, confondu sous le coup de cette révélation, comprit qu'en recherchant la véritable eau de Cologne, il courrait le risque de jouer le rôle de Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale, et que ce qu'il avait de mieux à faire, c'était de prendre le premier train pour Lausanne.

Nous reproduisons avec plaisir les vers suivants publiés par le *Messenger des Alpes* et qui sont peut-être une des plus jolies productions dues à la plume de M^{me} Cellini.

Aux mères.

Mères, ne brusquez pas ces pauvres petits êtres
Qui courent après vous dans toute la maison,
Vous appelant *Maman!* par toutes les fenêtres,
Quand vous disparaîsez de leur doux horizon.

Leur importunité, de votre vie, ô mères!
Est le plus beau moment; et votre souvenir,
Quand vous boirez vos pleurs dans des coupes amères,
Encore évoquera ces jours pour les bénir.

Pour vous seront bien doux ces cris et ce tapage;
Pour vous seront bien chers ces bons rires joufflus;
Votre oreille entendra toujours le gai ramage
De ces charmants oiseaux qui ne chanteront plus.

Et, pour eux, vos baisers, vos divines caresses,
Qu'il faut leur prodiguer en les grondant tout bas,
Seront comme un flambeau penché sur leurs tristesses,
Quand les jours douloureux écloront sous leurs pas.

Oh! ne les grondez pas trop fort, ces têtes blondes!
Ne rendez pas hautains vos beaux yeux maternels!
Des enfants, croyez-le, les âmes sont profondes,
Et gardent à jamais les souvenirs cruels.

Devant ces souvenirs vous devrez comparaître:
Ce sont eux qui, tout bas, vous jugeront un jour.
De sa mère il faudrait qu'un fils n'eût pu connaître
Que les tendres baisers et les larmes d'amour.

Tout s'oublie; et le cœur, alors qu'on le déchire,
Sous le baume du temps voit son mal effacé;
Mais l'accueil repoussant l'enfant qui veut sourire
Rend pour lui l'avenir toujours morne et glacé.

Oui, la pire douleur, oui, la pire souffrance
Est d'avoir bu la vie à cet amer ruisseau
Dont la source fut une âpre et cruelle enfance;
Car on pleure, vieillard, des larmes du berceau.

MARIA CELLINI.

Le mois de mai.

Nous ne croyons pas qu'il y ait jamais eu de jour de l'année plus fêté, plus chanté, plus célébré en prose et en vers que ce premier jour du mois de où nous sommes; quelqu'un qui réunirait les sonnets, sixains, rondeaux, stances, élégies, épîtres, chansons, romances, qui, depuis la pléiade, ont été inspirés par le 1^{er} mai, pourrait en faire au moins quatre volumes aussi compactes que ceux du dictionnaire de M. Littré. Les poètes ont adopté le 1^{er} mai comme le point de départ du renouveau, et c'est toujours de ce 1^{er} mai qu'ils s'inspirent.

Le premier jour du mois de mai
Fut le plus heureux de ma vie,
Je vous vis et je vous aimai,
Le premier jour du mois de mai.

Sous le gouvernement de juillet, le 1^{er} mai étant une fête du roi, ne produisait plus guère que des cantades, sans compter, il est vrai, les chansonnettes satiriques. Je me souviens d'une de ces chansons populaires :

Le premier mai, fête du roi,
On rit, on chante, on mange, on boit,
Mais ce n'est pas de roi qui paie.

En ce temps-là, la politique fit tort au 1^{er} mai. En Angleterre, le 1^{er} mai est un jour de fête. Dans toutes les rues, sur toutes les places, des théories de *boys* dansent revêtus de branches vertes : ils tournent autour d'un buisson enrubanné de faveurs roses et blanches, et le buisson, prenant part à la joie générale, se mêle à la sarabande. Un petit garçon, caché sous une double haie de branches, est le vivant ressort qui met en mouvement cette touffe de vert feuillage surmontée de la couronne d'Angleterre. Ces enfants, qui représentent le réveil de la nature, s'acquittent de leur rôle à merveille. La fête printanière se prolonge assez avant dans la nuit quand il ne pleut pas trop, ce qui arrive un peu trop souvent en Angleterre, même le premier mai.

La carafe et le vin.

Dialogue.

Un jour, sur une table abondamment servie,
La carafe et le vin se tenaient compagnie;
Et tous deux, convaincus de leur utilité,
Bien avant le repas jasaient en liberté;
La bouteille disait :

A l'heure où chacun dîne,
Que vient donc faire ici la carafe anodine?
Allons, retire-toi, liquide sans couleur,
Ton contact fait pâlir ma divine liqueur;
Retourne d'où tu viens, ton eau, ma toute belle,
N'est bonne tout au plus qu'à laver la vaisselle.